

NOMENCLATURES ETUDES NOMENCLATURES ELEMENTAIRES (NEN) NUMEROTATION

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. TERMINOLOGIE	1
3. COMPOSITION DU NUMÉRO DE NEN	1
3.1. DESCRIPTION GÉNÉRALE	1
3.2. INDICATIF D'ORIGINE	2
3.3. INDICATIF DE DÉCOUPAGE PSA	2
3.4. NUMÉRO D'ORDRE	3
4. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	4
4.1. HISTORIQUE	4
4.2. DOCUMENTS CITÉS	4
4.3. EQUIVALENT À :	4
4.4. CONFORME À :	4
4.5. MOTS CLEFS	4

1.OBJET

La présente norme définit les règles de composition des numéros des nomenclatures élémentaires (NEN).

2.TERMINOLOGIE

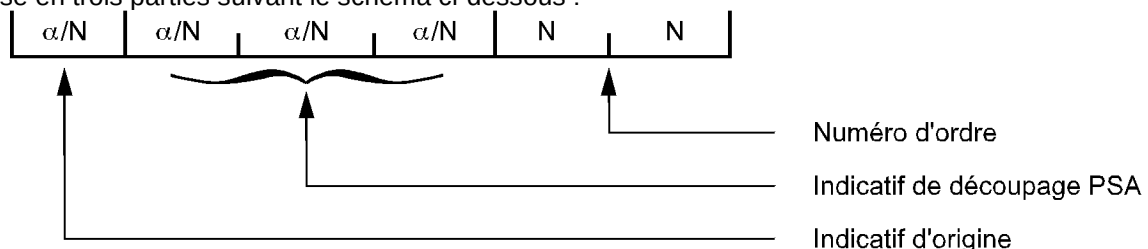
Les termes ci-après, utilisés dans la présente norme sont décrits dans la norme de gestion A10 1100.

- DECOUPAGE PSA
- NOMENCLATURE ELEMENTAIRE (NEN)
- OFFICIALISATION
- SYSTEME COMMUN ETUDES (SCE)

3.COMPOSITION DU NUMERO DE NEN

3.1.DESCRPTION GENERALE

Le numéro est composé de 6 caractères numériques ou alphabétiques.
Il est divisé en trois parties suivant le schéma ci-dessous :



3.2.INDICATIF D'ORIGINE

Indique le Responsable de la gestion et de l'officialisation de la NEN.

Les valeurs attribuées et les règles de gestion sont traitées dans la norme A13 2140.

3.3.INDICATIF DE DECOUPAGE PSA

Elément de l'identifieur du chapitre de découpage PSA, décrit par la NEN et retenu pour le numéro de NEN. Il est défini par la norme A10 2422 et ses valeurs sont fixées par le découpage PSA.